

# **CONCOURS JARDINS FLEURIS 2020**

## **REGLEMENT**

### **1- Inscriptions**

Les inscriptions au concours des jardins fleuris 2020 sont gratuites et sont ouvertes jusqu' 15 juin 2020.

Pour s'inscrire, il suffit de remplir le formulaire de participation accompagné du présent règlement signé et de le déposer en mairie ou boîte aux lettres de la mairie ou de l'envoyer par mail à l'adresse suivante : [contact@mairie-gonnevillesurhonfleur.fr](mailto:contact@mairie-gonnevillesurhonfleur.fr)

### **2- Participation**

Le concours est ouvert à tous les habitants de Gonneville sur Honfleur

### **3- Organisation générale du concours**

Le concours s'organise autour des jardins et parterres.

### **4- Catégories**

Le concours se compose en deux catégories :

- Jardin moins de 1000 m<sup>2</sup>
- jardin plus de 1000 m<sup>2</sup>

Pour les jardins non visibles de la rue, l'accès de la propriété sera soumis à l'accord du propriétaire.

### **5- Composition du jury**

Le jury est composé de membres du conseil et d'une personne qualifiée.

Le passage du jury se fera en une seule fois.

Le jury se réserve le droit s'il le souhaite de repasser jusqu'à la fin de l'été, afin de juger du bon suivi et entretien du fleurissement présenté.

### **6- Critères de sélection pour les jardins**

Les éléments d'appréciation pris en compte pour la notation sont les suivants :

- La vue d'ensemble
- La qualité de la floraison : aspect esthétique, harmonie des formes, couleurs et volumes
- Le fleurissement éventuel de la voie publique
- Respect de l'environnement

### **7- Résultats et récompenses**

Le concours permettra de récompenser les meilleures réalisations et d'encourager les Gonnevillais à continuer de fleurir leurs jardins.

### **8- Acceptation des règles du concours**

L'inscription au concours entraîne de la part des candidats l'acceptation sans réserve du présent règlement et des résultats qui seront proclamés par le jury.

## ACCEPTATION DU REGLEMENT

Madame, Monsieur.....

Demeurant.....

J'accepte que mon jardin soit pris en photos par le jury et que celles-ci figurent, éventuellement, sur le bulletin municipal et/ou sur le site internet de la commune de Gonneville sur Honfleur.

Fait à Gonneville sur Honfleur, le

Signature,